

AVIS

**LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DU PLESSIS-TREVISE
SE RÉUNIRA EN SÉANCE PUBLIQUE**

Sous la Présidence de Monsieur Didier DOUSSET, Maire,

MARDI 16 DECEMBRE 2025 à 19h00

Hôtel de Ville du Plessis-Trévise

Ordre du jour :

- 1) Appel nominal et nomination d'un secrétaire de séance,
- 2) Approbation du procès-verbal de la séance du 6 novembre 2025,
- 3) Informations et communication des décisions prises en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

2025-057 - Adhésion à l'Association des Collectivités Publiques Utilisant des Systèmes d'Information (ACPUSI),

2025-058 - Crées irrécouvrables (années 2017 à 2020),

2025-059 - Convention entre l'ANTAI et la Ville du Plessis-Trévise relative au traitement des avis de fourrière,

2025-060 - Attribution de subventions aux associations - Année 2026,

2025-061 - Convention d'objectif avec l'association Entente Plesséenne de Handball (EPHB) - Année 2026,

2025-062 - Convention d'objectif avec l'association Entente Plesséenne de Football (EPF) - Année 2026,

2025-063 - Convention avec l'association "Rencontres Animations Plesséennes " - Année 2026,

2025-064 - Convention avec l'association "MJC Le Plessis-Trévise" - Année 2026,

2025-065 - Convention avec l'association "Amicale du Personnel Communal" - Année 2026,

2025-066 - Convention avec l'établissement public territorial GPSEA pour la mise à disposition d'un agent relevant du cadre d'emplois des ingénieurs en chef,

2025-067 - Crée de poste au tableau des effectifs,

Questions diverses.

Le Maire,

